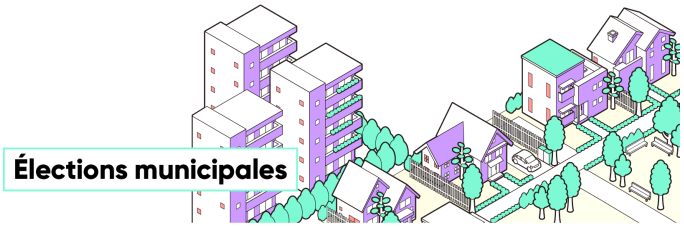

Élections municipales du 2 novembre :
Dates importantes à retenir pour les électeurs

Les élections municipales générales auront lieu le **dimanche 2 novembre 2025**, de 10h à 20h. Voici les dates cruciales que tous les électeurs doivent connaître pour exercer pleinement leur droit de vote.

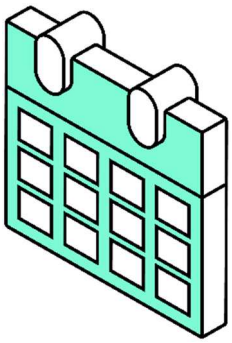

Inscription sur la liste électorale

Propriétaires non domiciliés : Si vous possédez une propriété dans notre municipalité sans y être domicilié, vous avez reçu un avis vous informant de votre droit d'être inscrit sur la liste électorale. Notez que pour l'élection 2025, si vous étiez inscrit lors de la dernière élection (2021), votre inscription demeure valide, ainsi que, le cas échéant, vos demandes de vote par correspondance ou procuration.

Date limite importante : Le **28 septembre** constitue le dernier jour pour recevoir les demandes d'inscription des électeurs non domiciliés avant le dépôt de la liste électorale. Après cette date, ces demandes devront être présentées à la commission de révision.

Période de candidatures

La période pour déposer une déclaration de candidature a débuté le 19 septembre et se terminera le **3 octobre à 16h30**. Les candidats élus sans opposition seront proclamés le même jour.

Commission de révision - Vérifiez votre inscription !

La commission de révision permettra aux électeurs de vérifier leur inscription ou de faire corriger des erreurs sur la liste électorale.

Dates de révision : Du 6 au 21 octobre

- Cette période vous permettra de présenter une demande si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale ou si des corrections sont nécessaires.

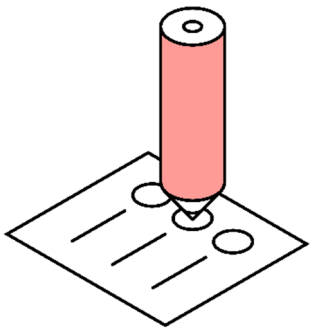

Modalités de vote

Vote par correspondance

Pour les électeurs non domiciliés qui en ont fait la demande :

- **Dernier jour pour faire une demande :** 24 octobre
- **Transmission des bulletins :** Jusqu'au 25 octobre
- **Retour des bulletins :** Au plus tard le 31 octobre à 16h30

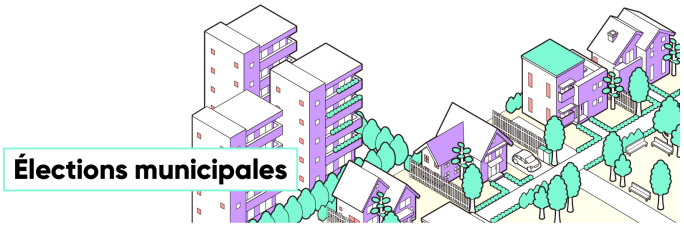

Vote par anticipation

Samedi 26 octobre et dimanche 27 octobre, de 12h à 20h Une excellente option si vous ne pouvez pas vous présenter le jour du scrutin.

Vote le jour du scrutin

Dimanche 2 novembre 2025, de 10h à 20h au Centre communautaire de Lac-Édouard, 195 rue Principale, à la salle communautaire au rez-de-chaussée.

N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité !

Préparatifs finaux

- **24 octobre :** Dernier jour pour recevoir une demande de vote itinérant (pour les électeurs qui ne peuvent se déplacer)
- **31 octobre :** Dernier jour pour recevoir les bulletins de vote par correspondance

Conseils pratiques

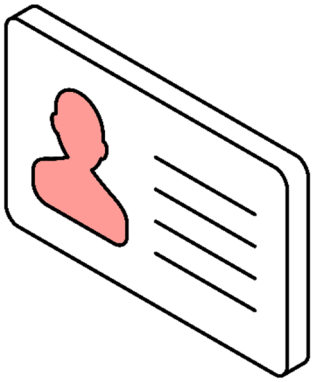

1. **Vérifiez votre inscription** durant la période de révision (6 au 21 octobre)
2. **Planifiez votre vote** : jour du scrutin ou vote par anticipation
3. **Préparez vos documents** d'identité
4. **Informez-vous** sur les candidats et les enjeux locaux

Pour plus d'informations sur les lieux de vote, les candidats ou toute question concernant le processus électoral, contactez le bureau municipal ou consultez le site d'Élections Québec.

Votre vote compte ! Exercez votre droit démocratique et participez à l'avenir de votre municipalité.

Pierre Arseneault
Directeur d’élection
Directeur général, greffier-trésorier
info@lacedouard.ca
819 653-2238, 102